

Département de l'Yonne

Mairie de Subigny



7 Place Pierre Julien
89100 Subigny

Tel : 03.86.88.83.70

Fax : 03.86.95.26.96

mairie@subigny.fr

Site internet : www.subigny.fr

PRESENTS :

Gilbert GREMY / Maxime BEAUCOURT / Colette BACHMANN
Jean-Luc ANDRIVOT / Nicolas PRIAULT / Christophe JOUVESHOMME
Damien TANIS / François GLAZENER / Caroline BLIZNIEC / Claudie PASCAL
Jean-François DAUGE / Carine ANTONIW / Jean-Pierre DEWEIRDRT .

Secrétaire de séance : Jean-François DAUGE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2023

OUVERTURE de la séance à 19h30.

Lecture et approbation du dernier compte rendu.

- Point n° 1 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - exercice 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - exercice 2022, dont chaque conseiller a été destinataire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, indique que le rapport établi n'appelle ni observation ni réserve de sa part et charge le Maire de transmettre cette décision à Mme la Présidente du SIVOM du Gâtinais.

- Point n° 2 - Installation d'un système de climatisation réversible à l'école, la garderie et la bibliothèque - choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que 2 demandes de subvention ont été faites pour ce dossier (DETR et "Villages de l'Yonne +"). Les demandes ont été réceptionnées et un avis de dossier complet a été délivré. Le Conseil Municipal peut maintenant décider de l'entreprise à mandater pour effectuer les travaux. Après étude des devis, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confier ces travaux à l'entreprise EVOTHERM, pour un montant de 16 484.03 € HT, soit 19 780.84 € TTC.

- Point n° 3 - Nomination d'un agent recenseur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme Mme Marie-Dominique BRIDRON en qualité d'agent recenseur et autorise le Maire à établir le contrat de travail découlant de cette décision.

- Questions diverses

Enquête publique PLUi

L'enquête publique concernant :

- L'élaboration du PLUi à l'échelle des 26 Communes,
- L'abrogation des plans d'alignement sur 8 Communes,
- La création de périmètres délimités des abords des monuments historiques (Chéroy et Saint-Valérien)

débutera le lundi 4 décembre 2023 et s'achèvera le mercredi 10 janvier 2024 à 17h00.

Les dossiers seront consultables dans les Mairies où les Commissaires enquêteurs tiendront des permanences (Saint-Valérien, Chéroy, Egriselles-le-Bocage, Domats, Nailly, Saint-Agnan et Piffonds).

Une version dématérialisée sera disponible à l'adresse suivante : <https://registre-dematerialise.fr/5000>.

Fermeture de la Mairie / Vacances de Noël

La Mairie sera fermée à compter du jeudi 21 décembre 2023 au soir et rouvrira le jeudi 4 janvier 2024 au matin.

Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 12 janvier 2024. Une invitation vous parviendra ultérieurement.

Séance levée à 21h25.

Le secrétaire de Séance,
M. Jean-François DAUGE.

Le Maire,
Gilbert GREMY.

